



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rythmes scolaires

Question au Gouvernement n° 1502

Texte de la question

RYTHMES SCOLAIRES

M. le président. La parole est à Mme Sophie Dessus, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Sophie Dessus. Monsieur le ministre de l'éducation, depuis la rentrée scolaire, je porte peine, comme on dit chez nous, pour mes collègues situés à droite de l'hémicycle : je les sens perturbés, angoissés au point de vous poser, semaine après semaine, toujours les mêmes questions : comment appliquer les nouveaux rythmes scolaires ? Le coût sera-t-il supportable pour les communes ? Nos petits ne seront-ils pas trop fatigués ? *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

La seule réponse à ce désarroi, c'est que le vrai problème de l'école, celui que nous nous devons de résoudre, n'est pas là ! Si, hier, l'école de la République a offert à tous les enfants, y compris ceux des milieux les plus défavorisés, le moyen d'accéder aux plus hautes responsabilités, aujourd'hui, la société a tellement changé que le beau rêve d'hommes et de femmes que l'école rendrait libres et égaux est à réenchanter.

Dès que la classe est finie, il y a les enfants dont les parents s'occupent, ceux qui les emmènent à la bibliothèque, au cinéma, au concert, au musée, ceux qui leur apprennent à aimer leur pays et sa culture. Et puis il y a tous les autres, ceux dont les parents n'ont pas les moyens de jouer ce rôle, et qui n'ont pour tout horizon que TF1 et Coca-Cola ! *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Face à cette injustice, les nouveaux rythmes scolaires sont là pour rétablir l'égalité des chances, à la campagne comme en ville. Et ce n'est pas si compliqué à mettre en place : quelques séances de travail réunissant élus, enseignants, parents, et surtout le monde associatif, dont chacune de nos communes rurales est si riche, suffisent à préparer un projet où culture, sciences et savoir se mêlent à la création.

Et ce n'est pas un coût, c'est un investissement !

M. Éric Straumann. Mais non !

M. Patrick Hetzel. C'est faux !

Mme Sophie Dessus. Que pèsent quelques dizaines de mètres de bitume face aux citoyens de la France de demain ? Qui hésiterait à offrir à ses enfants ce que nos parents nous ont offert : l'accession au savoir, qui seul permet de résister à l'obscurantisme ?

M. Charles de La Verpillière. C'est une cause perdue !

Mme Sophie Dessus. Si, malgré tout cela, certains d'entre vous ont encore quelques inquiétudes, notre rôle à nous est de vous aider à en faire autant !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale. Comme je l'ai déjà dit tout à l'heure, une politique publique qui réussit, c'est une politique capable d'impliquer l'ensemble des acteurs (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Dans le domaine de l'éducation nationale, il faut bien mesurer que la situation où se trouve notre pays, révélée par l'enquête PISA et rappelée par Mme Bechtel il y a quelques instants – je pense notamment aux 150 000 élèves décrocheurs – appelle un sursaut de tous, de la bonne volonté, une certaine élévation et, sans doute, parfois un peu de générosité et d'intelligence.

Oui, nous avons à refonder le système éducatif français, ce qui suppose de grandes réformes : la priorité au primaire, la création de postes, la réforme de la formation des enseignants et des programmes – cette dernière réforme étant déjà engagée –, sans oublier l'introduction du numérique et du meilleur temps scolaire pour les élèves. C'est ce que permettent le retour à la semaine de quatre jours et demi et l'instauration de la journée raccourcie, qui permet de renouer avec une grande ambition républicaine, celle de l'école de Jules Ferry, qui voulait que chaque enfant, quel que soit son milieu d'origine, puisse avoir accès au meilleur de la culture.

La loi de refondation que vous avez votée prévoit que chaque enfant de France pourra bénéficier du parcours d'éducation artistique et culturel. Parmi les nouvelles activités proposées après le temps de scolarité obligatoire, 30 % sont consacrées à des activités culturelles ; un million d'enfants en ont déjà profité. C'est un grand progrès, surtout pour les enfants qui n'y avaient pas accès, d'autant plus qu'aujourd'hui ces activités peuvent être gratuites. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Éric Straumann. Ce sont les parents qui vont payer !

M. Vincent Peillon, ministre. Meilleur temps scolaire, meilleur accès à la culture, au sport et aux loisirs après la classe, c'est là une grande réforme de progrès social. Elle doit impliquer tous ceux qui veulent la réussite de nos enfants et donc, demain, celle du pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et du groupe écologiste.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Dessus](#)

Circonscription : Corrèze (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1502

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 janvier 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 janvier 2014](#)